

APPEL A CANDIDATURES Prix National du Génie Écologique 2022





Prix National du Génie Écologique 2022

CONTEXTE ET OBJECTIFS.

Le génie écologique se définit par la conduite de projets qui, dans sa mise en œuvre et son suivi, applique les principes de l'ingénierie écologique et favorise la résilience des écosystèmes. Le génie écologique permet notamment la reconstitution de milieux naturels, la restauration de milieux dégradés et l'optimisation de fonctions assurées par les écosystèmes.

Par son champ d'actions, le génie écologique s'applique à de nombreuses problématiques de conservation, gestion ou restauration de la biodiversité, des services écosystémiques et d'adaptation aux changements globaux. Il contribue au développement des solutions fondées sur la nature. Sa mise en œuvre, depuis l'élaboration des actions, leur application jusqu'à leur évaluation implique de nombreux acteurs privés ou publics.

L'objectif du Prix National du Génie Écologique est de **valoriser les projets de génie écologique** afin de mettre cette filière en émergence en visibilité et de favoriser son développement. Le Prix permettra également de montrer que le génie écologique peut répondre à de nombreux enjeux opérationnels pour la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques.

2022 – QUATRIÈME ÉDITION DU PRIX DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

La première édition de ce prix, en 2014, coïncidait avec les 50 ans de la loi sur l'eau. Elle a ainsi été l'occasion de mettre en avant la contribution de la filière génie écologique à la préservation des milieux aquatiques. Lancé lors du Congrès de l'ASTEE en 2014, il a été remis lors du Colloque consacré aux 50 ans de la loi sur l'eau.

La seconde édition organisée en 2018, par l'A-IGÉCO avec le Ministère de l'Écologie et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) a permis d'élargir le prix à un panel plus large de milieux et de contextes. Il a mis en lumière [six actions exemplaires](#) présentées à la fois lors d'une journée dédiée en novembre 2018 mais également dans un dossier spécial de la Revue TSM (10, 2019). Les lauréats ont également fait l'objet de retours d'expériences publiés sur le site du centre de ressources génie écologique.

Pour la troisième édition, les co-organisateur que sont l'A-IGÉCO et l'Office français de la biodiversité (OFB), en partenariat avec la Direction de l'Eau de la Biodiversité du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) se sont associés avec le Forum des Marais Atlantiques (FMA) pour l'ajout d'un Prix spécial Milieux Humides. Cette édition, qui s'est déroulée lors des Assises Nationales de la Biodiversité en novembre 2020, a permis de récompenser [8 projets lauréats](#), dont un Grand Prix, un Prix spécial et un prix Coup de cœur du Jury.

Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**
Center for landscape and **urban** horticulture

Pour cette quatrième édition, les co-organisateur s'associent avec Plante & Cité pour le Prix spécial et souhaitent cette année mettre en avant les projets en **Milieu Urbain**.



CINQ CATÉGORIES, UN GRAND PRIX ET UN PRIX SPECIAL “Milieux Urbains”

Pour cette édition, cinq prix seront remis, correspondant à cinq catégories balayant la plupart des champs d’application du Génie Écologique :

1. Restauration d’écosystèmes, de populations

Dans cette catégorie seront récompensés des projets dont l’objectif principal est la restauration de la biodiversité, de milieux ou de populations d’espèces à enjeux patrimoniaux.

2. Gestion des espèces envahissantes

Cette catégorie concerne des actions de lutte contre les espèces envahissantes, végétales ou animales. Si les problématiques concernent essentiellement les espèces exotiques, des actions concernant des espèces autochtones pourront être prises en compte à condition que les impacts sur la biodiversité et/ou les activités et la santé humaine soient établis.

3. Amélioration des trames écologiques*

La restauration des continuités écologiques est aujourd’hui reconnue comme un enjeu majeur de préservation de la biodiversité, pour leur rôle dans la circulation des espèces, le maintien du fonctionnement des écosystèmes et des paysages, et en milieu urbain le confort et cadre de vie des habitants. Les actions récompensées pourront concerner les différentes composantes des trames écologiques y compris en milieu urbain (par exemple connecter, le long des axes et voiries, les principaux espaces de nature entre eux).

** Trames verte, bleue mais également brunes et noires ou autres.*

4. Amélioration et/ou valorisation des services liés aux écosystèmes et aux sols

Cette catégorie s’adresse aux projets visant à l’amélioration et/ou la valorisation des services liés aux écosystèmes et aux sols. Les services écosystémiques, souvent mobilisés dans le cadre des Solutions Fondées sur la Nature, peuvent concerner notamment la prévention des risques naturels, la gestion des eaux pluviales, l’adaptation aux changements globaux, l’agroécologie, l’amélioration du cadre de vie, désimperméabilisation, création de sols urbains fertiles sobres en ressources naturelles, stratégies de végétalisation, ...

5. Pratiques de gestion favorables à la biodiversité

Cette catégorie visera à récompenser des projets centrés sur l’optimisation des pratiques de gestion écologique des espaces naturels ou semi-naturels. La recherche d’un équilibre entre une dynamique naturelle et des usages qui permettent au site de prendre toute sa valeur sera privilégiée.

Un Grand Prix

Il pourra également être décerné pour récompenser un projet, parmi ceux déposés dans toutes les catégories, devant être particulièrement mis en lumière d'après le jury.

*Un PRIX SPÉCIAL « MILIEUX URBAINS »
sera décerné, parrainé par PLANTE & CITÉ.*

Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**
Center for landscape and **urban** horticulture

Pour l'édition 2022 du Prix, les organisateurs souhaitent porter une attention particulière aux projets de génie écologique en milieux urbains, en associant Plante & Cité pour décerner un prix spécial « Milieux urbains ». En effet, surtout connu dans le domaine de la restauration des milieux naturels, le génie écologique répond aussi à des enjeux du milieu urbain.

Ce prix récompensera, parmi les projets déposés dans les différentes catégories, un projet portant spécifiquement sur un ou des milieux urbains (restauration écologique de berges urbaines, de trames vertes urbaines, de sols urbains, désartificialisation et restauration des fonctions des sols, ...). Pour ce prix, les projets seront jugés sur leur aspect exemplaire, en contexte urbain, quant à la prise en compte de la biodiversité, de l'eau et de la fonctionnalité des milieux naturels, mais également dans l'intégration des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.

CANDIDATURES ÉLIGIBLES

Pour chacune des catégories ci-dessus, un prix sera décerné pour une opération de génie écologique finalisée à la date de candidature. Les travaux devront avoir été réalisés et réceptionnés soit récemment soit depuis moins de 5 ans. Dans tous les cas, un dispositif de suivi post-travaux devra avoir été mis en place.

Le Prix vise à récompenser collectivement la totalité des acteurs ayant porté et réalisé des projets exemplaires : maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, fournisseurs, organismes de recherche, associations...

Les personnes qui se chargeront de déposer une candidature s'engagent donc à la déposer au nom de l'ensemble des partenaires, à impliquer leurs partenaires en amont de leur candidature et à les informer de leur démarche et de l'avancement de cette dernière.



Chaque structure peut proposer plusieurs projets, étant précisé qu'un même projet ne pourra être déposé que dans une seule catégorie principale, avec possibilité d'indiquer une catégorie secondaire.

Les candidats devront succinctement justifier du choix de la ou des catégorie(s) proposée(s).

CONTENU ATTENDU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront constitués du formulaire de candidature disponible en téléchargement pouvant être accompagné d'un document de présentation de forme libre de 10 pages maximum (hors illustrations).

Ce document ainsi que le règlement de l'appel à candidature seront téléchargeables via le lien suivant :

<http://a-igeco.fr/lancement-pnge2022>

Le dossier devra permettre d'avoir une vision précise des enjeux, des objectifs et du déroulement du projet.

Il devra mettre en lumière :

- Comment il répond aux critères scientifiques de l'ingénierie écologique, à savoir :
 - ✓ s'appuyer sur un diagnostic écologique et contextuel ;
 - ✓ s'appuyer sur des pratiques de gestion et/ou conception basées sur, ou inspirées de mécanismes qui gouvernent les systèmes écologiques ;
 - ✓ contribuer au maintien et/ou à la restauration du bon fonctionnement des milieux et des services écosystémiques associés ;
 - ✓ s'inscrire dans une politique territoriale durable qui intègre une gestion écologique et qui soit en équilibre avec le tissu social et ses activités ainsi qu'avec le développement économique et les usages du milieu ;
 - ✓ viser à garantir une amélioration de l'écosystème de façon à atteindre les objectifs associés au projet avec de moins en moins d'interventions humaines.
- Les travaux réalisés ;
- La méthode d'évaluation mise en place pour mesurer l'atteinte des objectifs initiaux.

Il comprend également :

- Une description synthétique des coûts du projet (études, travaux, suivi, entretien) et une évaluation financière précisant les autres sources de financement mobilisées ;
- Une présentation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet (et du contexte partenarial).

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

La qualité des projets sera appréciée au regard de critères suivants :

- ❖ la **conformité du projet aux principes de l'ingénierie écologique** listés précédemment ;
- ❖ le volet **partenarial**, la **coordination multi-acteurs** du projet et l'**implication citoyenne** ;
- ❖ la **vision intégrée** des enjeux : comment l'**impact environnemental et énergétique** des projets dans leurs phases de conception et d'exploitation a pu être limité, dans une démarche d'éco-conception (réflexion sur l'origine et la fin de vie des matériaux utilisés, déplacements, végétaux locaux, ...) ;
- ❖ la mise en place d'un diagnostic et d'un **suivi** pour mesurer le gain effectif du projet pour la biodiversité ;
- ❖ enfin, le **caractère reproductible** de la démarche du projet d'un point de vue technique et/ou économique.

CALENDRIER ET MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devrez adresser votre dossier à prixdugenieecologique@a-igeco.fr en précisant en objet dans quelle catégorie vous postulez.

Des représentants de l'A-IGÉCO et de l'OFB constitueront un **comité de pré-sélection** chargé de donner un premier avis sur les candidatures et notamment sur leur recevabilité.

Un **jury** constitué d'experts scientifiques et de techniciens sélectionnera les lauréats.

Éléments de calendrier :

- **Appel à candidatures** : février à mai 2022
- **Notification des résultats aux porteurs de projets** : fin septembre 2022
- **Remise du prix et présentation des lauréats** : automne 2022 (date et lieu à définir)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

prixdugenieecologique@a-igeco.fr